

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00364

Numéro SIREN : 957 503 642

Nom ou dénomination : GROUPE LEPINE

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/019582

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/019582**
n°de gestion : **1957B00364**
n°SIREN : **957 503 642 RCS Lyon**

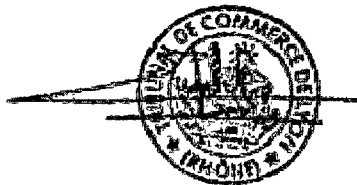
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 13/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

GROUPE LEPINE - Société par actions simplifiée
175 rue Jacquard Cs 50307 69727 Genay Cedex . -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5071026

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2017**

GROUPE LEPINE

BILAN ACTIF

page 2

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 25/01/2018

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Recherche et développement	22 400,00	22 400,00				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 665 131,15	1 569 286,51	1 095 844,64	2,51	502 383,45	1,21
Fonds commercial	408 778,80		408 778,80	0,94	381 168,45	0,92
Autres immobilisations incorporelles	3 417 449,33		3 417 449,33	7,83	3 415 677,22	8,21
Terrains	141 998,00		141 998,00	0,33	150 831,51	0,36
Constructions	4 121 486,00	2 153 745,01	1 967 740,99	4,81	2 186 956,17	5,28
Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 559 117,39	3 179 635,62	2 379 481,77	5,45	2 625 929,71	6,31
Autres immobilisations corporelles	974 819,07	811 505,50	163 313,57	0,37	195 703,35	0,47
Immobilisations en cours	18 003,64		18 003,64	0,04	2 850,00	0,01
Avances & acomptes	117 780,24		117 780,24	0,27		
Autres Participations	4 648 034,50		4 648 034,50	10,85	4 679 834,50	11,24
Créances rattachées à des participations	1 758 280,79		1 758 280,79	4,03	1 864 366,61	4,00
Autres titres immobilisés	10 357,13		10 357,13	0,02	10 357,13	0,02
Autres immobilisations financières	461 269,52		461 269,52	1,06	451 077,58	1,08
TOTAL (I)	24 324 905,56	7 736 572,64	16 588 332,92	38,00	16 267 135,68	39,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	3 194 207,04	148 759,34	3 045 447,70	6,96	2 362 598,14	5,68
En cours de production de biens	3 923 349,17	68 976,99	3 854 372,18	8,83	3 260 838,67	7,83
Produits intermédiaires et finis	10 958 555,98	1 528 923,82	9 429 632,16	21,60	9 888 670,56	23,76
Marchandises	79 888,60		79 888,60	0,18	64 687,30	0,16
Avances & acomptes versés sur commandes					5 541,90	0,01
Clients et comptes rattachés	6 875 566,58	197 638,58	6 677 928,00	15,30	6 374 123,22	15,31
Autres créances						
. Personnel	23 700,00		23 700,00	0,06	22 900,00	0,06
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	741 548,54		741 548,54	1,70	649 708,43	1,56
. Autres	2 583 680,81		2 583 680,81	5,92	2 006 004,56	4,82
Disponibilités	15 639,02		15 639,02	0,04	92 927,69	0,22
Charges constatées d'avance	618 348,51		618 348,51	1,42	632 156,62	1,52
TOTAL (II)	29 014 484,25	1 944 298,73	27 070 185,52	62,00	25 360 158,09	60,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	53 339 389,81	9 680 871,37	43 658 518,44	100,00	41 627 293,77	100,00

CABINET JL BOURGEOIS

GROUPE LEPINE

BILAN PASSIF

page 3

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 25/01/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 3 028 950,00)	3 028 950,00	3 028 950,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 232 813,56	4 232 813,56
Réserve légale	302 895,00	302 895,00
Autres réserves	4 116 726,46	3 323 288,77
Résultat de l'exercice	1 593 716,87	1 243 437,69
Provisions réglementées	180 098,17	148 316,14
TOTAL (I)	13 455 200,06	12 279 701,16
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	1 646 706,00	1 411 444,20
TOTAL (III)	1 646 706,00	1 411 444,20
Emprunts et dettes		
. Emprunts	9 582 508,00	10 425 593,06
. Découverts, concours bancaires	6 311 798,43	4 805 183,23
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	755,00	6 336,00
. Associés	4 931 205,14	5 332 808,07
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	11 014,60	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 001 388,31	4 827 647,42
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	951 742,40	939 554,08
. Organismes sociaux	1 293 472,34	1 399 451,74
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 924,54	7 198,85
. Autres impôts, taxes et assimilés	95 422,62	78 388,99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	218 160,94	113 629,53
Autres dettes	156 220,06	357,44
TOTAL (IV)	28 556 612,38	27 936 148,41
TOTAL PASSIF (I à V)	43 658 518,44	41 627 293,77

CABINET J.L BOURGEOIS

GROUPE LEPINE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 25/01/2018

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	197 822,49	1 303,70	199 126,19	0,56	123 519,20	0,37	75 607	61,21
Production vendue biens	18 288 050,56	17 010 465,29	35 298 515,85	99,69	33 121 572,09	98,78	2 176 943	
Production vendue services	268 602,93		268 602,93	0,75	311 191,77	0,93	-42 589	-13,68
Chiffres d'Affaires Nets	18 754 475,98	17 011 768,99	35 766 244,97	100,00	33 556 283,06	100,00	2 209 961	

Production stockée	209 988,23	0,58	2 070 954,18	6,17	-1 860 956	-89,85
Production immobilisée	112 350,50	0,31	95 170,90	0,28	17 180	18,05
Subventions d'exploitation			50 475,00	0,15	-50 475	-100,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	2 078 781,95	5,81	1 909 991,75	5,69	168 790	8,84
Autres produits	243,03	0,00	145,95	0,00	98	67,59
Total des produits d'exploitation (I)	38 167 618,68	106,71	37 683 020,84	112,30	484 598	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	268 886,29	0,75	212 748,70	0,63	56 138	26,39
Variation de stock (marchandises)	-15 201,30	-0,03	-16 677,80	-0,04	1 476	8,85
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 266 982,45	20,32	6 322 670,23	18,84	944 312	14,94
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	-677 684,47	-1,88	-282 810,91	-0,83	-394 874	-139,62
Autres achats et charges externes	12 931 764,79	36,16	13 214 316,06	39,38	-282 552	
Impôts, taxes et versements assimilés	892 429,94	2,50	850 643,72	2,53	41 786	4,91
Salaires et traitements	9 296 289,10	26,09	9 171 030,26	27,33	125 259	1,37
Charges sociales	4 370 414,87	12,22	4 318 065,47	12,87	52 349	1,21
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 589 358,11	4,44	1 443 638,04	4,30	145 720	10,09
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 752 577,54	4,90	1 685 759,77	5,02	66 818	3,86
Autres charges	156,12	0,00	236,37	0,00	-80	-33,89
Total des charges d'exploitation (II)	37 675 973,44	105,34	36 919 619,91	110,02	756 354	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	491 645,24	1,37	763 400,93	2,27	-271 755	-35,59
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Produits financiers de participations	362 500,00	1,01	622 755,38	1,88	-260 255	-41,78
Produits des autres valeurs mobilières et créances	40 857,03	0,11	28 741,61	0,08	12 116	42,16
Autres intérêts et produits assimilés			119,40	0,00	-119	-100,00
Différences positives de change	2 595,62	0,01	1 855,21	0,01	740	39,89
Total des produits financiers (V)	405 952,65	1,14	653 471,60	1,95	-247 519	-37,87
Intérêts et charges assimilées	345 047,23	0,96	391 308,90	1,17	-46 261	-11,81
Différences négatives de change	692,07	0,00	3 097,74	0,01	-2 405	-77,65
Total des charges financières (VI)	345 739,30	0,97	394 406,64	1,18	-48 667	-12,33
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	60 213,35	0,17	259 064,96	0,77	-198 851	-76,75
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	551 858,59	1,54	1 022 465,89	3,05	-470 607	-48,02
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	266 957,38	0,75	89 663,59	0,27	177 294	107,73
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 100 000,00	3,08	30 000,00	0,09	1 070 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 411 444,20	3,95	1 107 368,50	3,30	304 076	27,48
Total des produits exceptionnels (VII)	2 778 401,58	7,77	1 227 032,09	3,66	1 551 369	128,43
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	241 507,78	0,68	81 598,66	0,24	159 909	185,97
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	212 761,69	0,59			212 761	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 678 488,03	4,69	1 443 800,63	4,30	234 688	16,25
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 132 757,50	5,96	1 525 399,29	4,58	607 358	39,82
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	645 644,08	1,81	-298 367,20	-0,88	944 011	318,39

CABINET J.L. BOURGEOIS

GROUPE LEPINE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 25/01/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Impôts sur les bénéfices (X)	-396 214,20	-1,10	-519 339,00	-1,54	123 125	23,71
Total des Produits (I+III+V+VII)	41 351 972,91	115,62	39 563 524,53	117,89	1 788 448	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	39 758 256,04	111,16	38 320 086,84	114,20	1 438 170	
RÉSULTAT NET	1 593 716,87	4,46	1 243 437,69	3,71	350 279	28,17
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	575 471,32	1,81	855 546,14	2,66	-280 075	-32,73

CABINET J.L. BOURGEOIS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Cession des sites de Bron : le résultat de cette transaction apparaît en résultat exceptionnel

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 43 658 518.44 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat bénéficiaire de 1 593 716.87 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les comptes annuels au 31/12/2017 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et en conformité avec les dispositions du règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 Novembre 2015 et règlement ANC 2017-09 du 4 Novembre 2016.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeur comptable :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations et des charges financières et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas un caractère significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Amortissements :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable sur les actifs et aux mesures de simplifications mises en place pour les petites et moyennes entreprises, l'entreprise a choisi de maintenir des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les méthodes retenues ont été les suivantes :

Immobilisations par catégories comptables	Durée
Immobilisations incorporelles	
Frais d'établissement	
Frais de recherche	5 ans
Logiciels informatiques	de 01 à 05 ans
Brevets	
Immobilisations corporelles	
Agencements, aménagements des terrains	de 05 à 15 ans
Constructions	de 8 à 15 ans
Agencement des constructions	De 5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	de 1 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 04 à 10 ans
Matériel de transport	de 01 à 04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 02 à 05 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Amortissement dérogatoire :

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour compenser l'allongement des durées d'amortissement et ainsi assurer la neutralité fiscale, en dépit de ce changement de méthode.
Pour l'exercice clos au 31/12/2017, cette dotation s'élève à 31 782 Euros.

Fonds commercial

Le fonds commercial n'a pas été amorti car sa durée d'utilisation est non limitée. Un test annuel de dépréciation a été effectué aboutissant à l'absence de dépréciation du fonds de commerce au 31.12.2017.

Malis de fusion

Les malis de fusion représentent l'écart négatif entre actif net des sociétés absorbées et la valeur comptable de leur participation.

A la clôture de l'exercice les malis de fusion s'élevaient à un montant de 3 559 K€, en conformité avec le règlement 2015-06 de l'ANC, ces malis ont été affectés de la manière suivante

Malis de fusion au 31.12.2017	
Actifs incorporels	3 417 449 €
Actifs corporels	141 998 €
Total	3 559 447 €

Les malis ont fait l'objet de tests de dépréciation et aucune dépréciation comptable n'a été constatée au 31.12.2017

Immobilisations financières

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations et des charges financières ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- de multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production selon la méthode suivante :

Le coût production comprend les consommations de matières premières, les charges directes. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production des entreprises, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont relatives :

- aux immobilisations

Elles sont détaillées sur l'état des provisions et font parties des capitaux propres.

Provisions

Des provisions sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont constituées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Elles comprennent notamment :

- les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils , au titre des litiges , contentieux et actions de réclamation de la part des tiers ,

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'une des options présentées dans la note d'information, de la CNCC, en date du 28 février 2013

Diminution d'un compte d'impôt sur les sociétés, par le débit d'un compte 451.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

AUTRES INFORMATIONS

Intégration fiscale

Application de la convention d'intégration fiscale depuis le 1/01/2009
La société tête de groupe est la société **SPLIC**.

Consolidation

Les comptes annuels de **GROUPE LEPINE** sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés présentés par la société consolidante **SPLIC** sise 69730 GENAY.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation	
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, recherche et développement	22 400		
Autres immobilisations incorporelles	5 518 304		976 423
TOTAL I	5 540 704		976 423
Immobilisations corporelles			
Terrains	150 832		
Constructions sur sol propre	176 159		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	3 996 279		349 858
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 174 500		486 370
Autres installations, agencements, aménagements	385 118		
Matériel de transport	12 083		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	529 406		55 626
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 850		18 004
Avances et acomptes			117 780
TOTAL II	10 427 226		1 047 638
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	6 344 201		101 914
Autres titres immobilisés	10 357		
Prêts et autres immobilisations financières	451 078		10 192
TOTAL III	6 805 636		112 106
TOTAL GENERAL (I + II + III)	22 773 566		2 136 167

	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Rées. Légale Valeur d'origine
	Par virement de poste à poste	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement			22 400	
Autres immobilisations incorporelles		3 367	6 491 359	
TOTAL I		3 367	6 513 759	
Immobilisations corporelles				
Terrains		8 833	141 998	
Constructions sur sol propre		146 351	29 808	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions		274 459	4 091 678	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		101 753	5 559 117	
Autres installations, agencements, aménagements		1 956	383 162	
Matériel de transport		100	11 983	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 358	579 674	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		2 850	18 004	
Avances et acomptes			117 780	
TOTAL II		541 660	10 933 204	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		39 800	6 406 315	
Autres titres immobilisés			10 357	
Prêts et autres immobilisations financières			461 270	
TOTAL III		39 800	6 877 942	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		584 827	24 324 906	

AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice				
	Début d'exercice	Dotations Augment.	Diminutions Sorties Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement	22 400			22 400
Autres immobilisations incorporelles	1 219 075	353 579	3 367	1 569 287
TOTAL I	1 241 475	353 579	3 367	1 591 687
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	161 235	3 726	146 351	18 630
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	1 824 227	411 219	100 331	2 135 115
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 548 570	732 818	101 753	3 179 636
Autres installations générales, agencements, aménagements	367 688	9 058	1 956	374 790
Matériel de transport	12 083		100	11 983
Matériel de bureau, informatique, mobilier	351 132	78 958	5 357	424 732
Emballages récupérables et divers				
TOTAL II	3 264 955	1 235 779	335 848	6 144 886
TOTAL GENERAL (I + II)	6 506 430	1 589 358	339 215	7 736 573

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal et exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement, recherche et développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL I							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre	31 782						31 782
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements constructions							
Installations techniques, matériel et outillages industriels							
Autres installations générales, agencements, aménagements							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL II	31 782						31 782
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III							
TOTAL GENERAL (I + II + III)	31 782						31 782

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

PROVISIONS	Début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	148 316	31 782		180 098
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées	148 316	31 782		180 098
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	1 411 444	1 646 706	1 411 444	1 646 706
Total provisions pour risques et charges	1 411 444	1 646 706	1 411 444	1 646 706
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	1 676 321	1 746 660	1 676 321	1 746 660
Sur comptes clients	191 914	5 917	193	197 639
Autres dépréciations				
Total dépréciations	1 868 235	1 752 578	1 676 514	1 944 299
TOTAL GENERAL	3 427 995	3 431 066	3 087 958	3 771 103

Dont dotations et reprises :		
- d'exploitation	1 752 578	1 676 514
- financières		
- exceptionnelles	1 678 488	1 411 444

ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1 758 281		1 758 281
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	461 270		461 270
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	203 337	203 337	
Autres créances clients	6 672 229	6 672 229	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	23 700	23 700	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	741 549	741 549	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	35 325	35 325	
Groupe et associés (2)	2 539 748	2 539 748	
Débiteurs divers	8 608	8 608	
Charges constatées d'avance	618 349	618 349	
TOTAL GENERAL	13 062 395	10 042 844	2 219 550

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Remboursements des prêts en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits : (1)				
- à 1 an maximum	6 311 798	6 311 798		
- plus d'un an	9 582 508	2 785 353	6 367 155	430 000
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	755			755
Fournisseurs et comptes rattachés	5 001 388	5 001 388		
Personnel et comptes rattachés	951 742	951 742		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 293 472	1 293 472		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	2 925	2 925		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	95 423	95 423		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	218 161	218 161		
Groupe et associés (2)	4 931 205	4 931 205		
Autres dettes	156 220	156 220		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	28 545 598	21 747 688	6 367 155	430 755

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 125 780
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 965 405
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

VARIATION DETAILLEE DES STOCKS ET DES EN-COURS

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	79 889	64 687	15 202	
Approvisionnements				
Matières premières	3 109 102	2 423 335	685 767	
Autres approvisionnements	85 105	93 187		8 082
TOTAL	3 274 096	2 581 210	700 969	8 082
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	10 958 556	11 323 004		364 448
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL	10 958 556	11 323 004		364 448
Production en cours				
Produits	3 923 349	3 348 902	574 447	
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL	3 923 349	3 348 902	574 447	
Production stockées (ou déstockage de production)				902 886

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations	4 464 034		
Créances rattachées à des participations	1 758 281		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
TOTAL Immobilisations	6 396 315	4 648 034	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	646 692		35 615
Autres créances	2 505 556		
Capital souscrit et appelé non versé			
TOTAL Créances	3 152 248		35 615
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	4 931 960		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 380 037		98 699
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL, dettes	6 311 997		98 699
Produits de participation	362 500		
Autres produits financiers	38 838		
Charges financières	80 095		

FONDS COMMERCIAL

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Éléments constitutifs du fonds commercial	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant des dépréciations
	408 779			
TOTAL	408 779	0	0	0

DETAIL DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
267800 - Sur créances rattachées à des participations		
268800 - Sur créances rattachées à des sociétés en participation		
Sous total		
Autres titres immobilisés		
276800 - Sur autres créances immobilisées		
276820 - Sur titres immobilisés (droits de créance)		
Sous total		
Prêts		
276840 - Sur prêts		
Sous total		
Autres immobilisations financières		
276850 - Sur dépôts et cautionnements		
276880 - Sur créances diverses		
Sous total		
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés		
418100 - Clients - Factures à établir	15 189	48 748
418800 - Clients - Intérêts courus		
Sous total	15 189	48 748
Autres créances (dont avoirs à recevoir)		
409800 - Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	6 108	3 430
428700 - Sur personnel		
438700 - Sur organismes sociaux		
448700 - Sur état	35 325	
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
468700 - Sur débiteurs et créditeurs divers		
Sous total	41 433	3 430
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
508800 - Sur obligations, bons et valeurs assimilées		
Sous total		
DISPONIBILITES		
518800 - Sur banque		
Sous total		
TOTAL GENERAL	56 622	52 178

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
Emprunts obligataires convertibles		
168810 - Sur emprunts obligataires convertibles		
Sous total		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168830 - Sur autres emprunts obligatoires		
168840 - Sur emprunts auprès des établissements de crédit	14 894	18 354
518100 - Sur banque	22 573	21 941
519800 - Sur concours bancaires courants		
Sous total	37 467	40 295
Emprunts et dettes financières divers		
168850 - Sur dépôts et cautionnements reçus		
168860 - Sur participation des salariés aux résultats		
168870 - Sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières		
168880 - Sur autres emprunts et dettes assimilées		
178800 - Sur dettes rattachées à des participations		
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
Sous total		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - Sur fournisseurs - factures non parvenues	1 616 770	1 526 070
408400 - Sur fournisseurs d'immobilisations		
408800 - Sur fournisseurs - Intérêts courus		
Sous total	1 616 770	1 526 070
Dettes fiscales et sociales		
428000 - Sur personnel - Charges à payer et produits à recevoir		
428200 - Sur dettes provisionnées pour congés à payer	631 376	605 744
428400 - Sur dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	45 283	45 283
428600 - Sur autres charges à payer	243 532	254 624
438000 - Sur organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir		
438200 - Sur charges sociales sur congés à payer	296 747	284 700
438600 - Sur autres charges à payer	352 588	352 925
438700 - Autres créances organismes sociaux	2 091	3 665
448200 - Sur charges fiscales sur congés à payer		
448600 - Sur charges à payer	95 423	78 389
Sous total	1 667 040	1 625 329
Autres dettes (dont avoirs à établir)		
419800 - Sur rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir		357
468600 - Sur débiteurs et créateurs divers		
Sous total		357
TOTAL GENERAL	3 321 277	3 192 051

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
671000 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
671100 - Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)		
671200 - Pénalités, amendes fiscales et pénales	79	163
671300 - Dons, libéralités		
671400 - Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
671500 - Subventions accordées		
671700 - Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
671800 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	185 492	2 135
672000 - Charges sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	55 937	79 301
Sous total	241 508	81 599
Sur opérations en capital		
675000 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
675100 - Immobilisations incorporelles		
675200 - Immobilisations corporelles	182 962	
675600 - Immobilisations financières	29 800	
675800 - Autres éléments d'actif		
678000 - Autres charges exceptionnelles		
678100 - Malis provenant des clauses d'indexation		
678200 - Lots		
678300 - Malis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
678800 - Charges exceptionnelles diverses		
Sous total	212 762	
Reprises sur provisions, transfert de charges		
687000 - Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges exceptionnelles		
687100 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		574
687200 - Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)		
687250 - Amortissements dérogatoires	31 782	31 782
687300 - Dotations aux provisions réglementées (stocks)		
687400 - Dotations aux autres provisions réglementées		
687500 - Dotations aux provisions exceptionnelles	1 646 706	1 411 444
687600 - Dotations aux dépréciations exceptionnelles		
Sous total	1 678 488	1 443 801
TOTAL GENERAL	2 132 758	1 525 399

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
771000 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
771100 - Pénalités sur marchés (et débits perçus sur achats et ventes)		
771300 - Libéralités perçues		
771400 - Rentrées sur créances amorties		
771500 - Subventions d'équilibre		
771700 - Dégrevement d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
771800 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	153 539	14 761
772000 - Produits sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	113 418	74 902
Sous total	266 957	89 664
Sur opérations en capital		
775000 - Produits sur cessions d'éléments d'actif cédés		
775100 - Immobilisations incorporelles		
775200 - Immobilisations corporelles	1 100 000	30 000
775600 - Immobilisations financières		
775800 - Autres éléments d'actif		
777000 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
778000 - Autres produits exceptionnels		
778100 - Bonis provenant des clauses d'indexation		
778200 - Lots		
778300 - Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
778800 - Produits exceptionnels divers		
Sous total	1 100 000	30 000
Dotations aux amortissements et provisions		
787000 - Reprises sur provisions et dépréciations		
787200 - Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)		
787250 - Amortissements dérogatoires		
787260 - Provision spéciale de réévaluation		
787270 - Plus-values réinvesties		
787300 - Reprises sur provisions réglementées (stocks)		
787400 - Reprises sur autres provisions réglementées		
787500 - Reprises sur provisions exceptionnelles	1 411 444	1 107 369
787600 - Reprises sur dépréciations exceptionnelles		
797000 - Transferts de charges exceptionnelles		
Sous total	1 411 444	1 107 369
TOTAL GENERAL	2 778 402	1 227 032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R.123-95 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 682 750	1.8
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées ou annulées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 682 750	1.8

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

21

CREDIT-BAIL MOBILIER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Installations techniques, Mat. & Outillage industriels	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur d'origine	1 604 650	61 770	1 666 420
Amortissements théoriques :			
- Cumuls exercices antérieurs	335 292		335 292
- Dotations de l'exercice	160 465	12 354	172 819
TOTAL	495 757	12 354	508 111
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	716 290		716 290
- Exercice	355 685	23 057	378 742
TOTAL	1 071 975	23 057	1 095 032
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	307 903	22 924	330 827
- à plus d'un an et cinq au plus	224 772	22 351	247 123
- à plus de cinq ans			
TOTAL	532 675	45 275	577 950
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an	3 037		3 037
- à un an au plus	13 010		13 010
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL	16 047		16 047
Montant pris en charge dans l'exercice	23 037	551 914	575 471

Le montant pris en charge sur l'exercice pour 577 KE comprend 196 KE liés à des contrats terminés courant 2017

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements de crédit-bail mobilier	593 997
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Engagements retraite	1 152 340
TOTAL	1 744 337

Dont concernant	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	1 680 000
TOTAL	

Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
TOTAL	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Dettes garanties	Montant des sûretés	VNC des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Nantissement fonds de commerce		3 000 773	
Nantissement matériels		344 111	
Gages espèces – Caution solidaire		763 487	
TOTAL		4 108 371	

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège à
SPLIC	SAS	41 054 €	69730 GENAY

La SAS SPLIC publie ses comptes consolidés qui font l'objet d'une certification par deux commissaires aux comptes

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenus	Valeur Comptable des titres		Prêts et avances	Cautions et avals	Chiffre d'affaires HT	Résultat de l'exercice
				Brute	Netto				
Laboratoire TBF	38 112 €	1 812 177 €	95,00%	4 000 000 €	4 000 000 €	153 780 €		4 393 932 €	327 639 €
AMF	15 244 €	719 038 €	60,00%	9 146 €	9 146 €			1 192 448 €	87 290 €
CETLA	10 000 €		80 %	8 000 €	8 000 €				
ICB	7 622 €	111 837 €	70,00%	26 007 €	26 007 €			99 102 €	78 €
Lépine Iberica	5 409 €	699 684 €	100,00%	464 000 €	464 000 €			1 090 934 €	34 481 €
Innopro Lépine Maroc	900 000 DHS	-195 177 DHS	50,00%	93 579 €	93 579 €	26 942 €		5207150 DHS	57 249 DHS
Lépine Algérie	10 000 000 DZD	28 453 474 DZD	60,00%	7 300 €	7 300 €			92 841 843 DZD	7 584 912 DZD
Lépine Italie	10 000 €	- 387 916 €	100,00%	10 000 €	10 000 €			906 652 €	57 010 €
Médimez	25 000 €	39 487 €	100,00%	25 000 €	25 000 €	455 462 €		5 071 379 €	765 €
Lépine Deutschland	25 000 €	- 315 580 €	100,00%	1 €	1,00 €	144 336 €		301 949 €	- 65 782 €
TB BIO	10 000 €	- 120 659 €	50,00%	5 000 €	5 000€	204 070 €		170 324 €	- 89 846 €

Les données des filiales étrangères (sauf la valeur des titres et les prêts et avances) sont exprimées dans leur devise nationale

GROUPE LEPINE
Société anonyme
au capital de 3.028.950 €
175, rue Jacquard
CS 50307
69727 GENAY Cedex
957 503 642 RCS LYON

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2018**

(Exercice clos au 31 décembre 2017)

EXTRAIT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2017, qui s'élève à la somme de 1 593 716,87 € de la manière suivante :

- à titre de dividendes la somme de 450 000,00 €
à raison de 0,267 € environ par action ouvrant droit à un abattement de 40 %,
- le solde, soit la somme de 1 143 716,87 €
en totalité au poste « autres réserves ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titres des trois derniers exercices précédents, et l'avoir fiscal ou l'abattement correspondant, ont été les suivants.

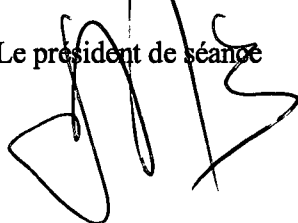
Exercice	Dividende net	Avoir fiscal ou abattement
31 décembre 2014	450 000 €	40 %
31 décembre 2015	450 000 €	40 %
31 décembre 2016	450 000 €	40 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

Le président de séance



Les scrutateurs

Le secrétaire

**Exemplaire
Greffe**

Société GROUPE LEPINE

Société Anonyme au capital de 3 028 950 €
175 rue Jacquard - ZI Lyon Nord
69730 GENAY

n° RCS 957 503 642

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société GROUPE LEPINE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE LEPINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société GROUPE LEPINE à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2.3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons l'existence, dans la section du rapport de gestion du Président du Conseil d'Administration consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

5. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charbonnières et à Lyon, le 13 février 2018

Les Commissaires aux Comptes

In Extenso Rhône-Alpes
Pascal LEVIEUX

COGEPARC
Stéphane MICHOD